

La face cachée de la reprise grecque

alternatives-economiques.fr/face-cachee-de-reprise-grecque/00092087

Michel Husson, *Alternatives économiques*, 11 mars 2020



Tout va mieux : la croissance est revenue (1,9 % en 2018 et 2,0 % en 2019) et c'est une divine surprise pour les marchés financiers. Déjà en juin 2019, *Bloomberg* signalait le « retournement de situation » qui faisait de la Grèce le « meilleur marché boursier du monde ». L'indicateur de « sentiment économique » établi par la Commission européenne est en hausse constante depuis l'acceptation par Aléxis Tsípras du troisième plan d'ajustement et il a pratiquement retrouvé son niveau d'avant la crise.

A priori, tout va mieux : la croissance est revenue et la Grèce peut à nouveau emprunter sur les marchés financiers

La Grèce peut à nouveau emprunter sur les marchés financiers : 1,5 milliard d'euros d'obligations à 10 ans (à 1,5 %) en octobre dernier puis 2,5 milliards d'euros à 15 ans en janvier. L'agence de notation Fitch, de même que Standard & Poor's, a relevé la note de la dette grecque et salué les « progrès rapides dans la réduction de la fiscalité sur le travail et le capital » ainsi que l'engagement du gouvernement à « donner un nouvel élan au programme de privatisation. » (*Les Echos*, 29 janvier 2020). Même extase dans le *Wall Street Journal* : « les réductions d'impôts et la déréglementation stimulent la lanterne rouge de l'Europe. » (29 janvier). On retrouve ici, presque mot pour mot, le commentaire de la Commission européenne qui explique pourquoi les réductions d'impôts annoncées permettront à la Grèce d'avoir une croissance supérieure à la moyenne européenne en 2020.

Rappelons au passage que si la Grèce est sortie en août 2018 du troisième programme d'ajustement, elle reste soumise à la procédure de surveillance renforcée de la Commission européenne. Dans son dernier rapport de novembre 2019, celle-ci émet un satisfecit, mais enjoint le pays à continuer la mise en œuvre « *des réformes structurelles afin de soutenir une croissance économique solide et durable.* »

Rassurer les « investisseurs »

Il faut dire que le nouveau gouvernement de Kyriákos Mitsotákis – dont le parti Nouvelle démocratie a remporté en juillet 2019 les élections contre *Syriza*, le parti d'Aléxis Tsípras – a donné les gages nécessaires. Ses premières mesures sont allées à l'essentiel, à savoir une baisse des taxes foncières et des impôts sur les sociétés (de 28 % à 24 % puis 20 % en 2020) ou encore sur les dividendes (de 10 % à 5 %). Pour attirer les étrangers fortunés disposés à s'installer en Grèce et à y investir 500 000 euros, en immobilier ou en actions, une *flat tax* sera instituée, plafonnée à 100 000 euros. Quant à la TVA, elle sera maintenue et la baisse d'impôts sur le revenu ne portera que sur les 10 000 premiers euros, dont 8 648 sont déjà non imposables.

| Le nouveau gouvernement baisse les impôts et réduit le droit de grève

Dans la même logique, le « grand projet de loi pour la croissance » restreint le droit de grève, et supprime en pratique les conventions collectives ; elle prévoit aussi de faciliter les privatisations et d'attirer les investisseurs étrangers. C'est bien l'axe principal de cette nouvelle politique.

Vendre tout ce qui peut l'être

TAIPED, l'agence chargée des privatisations a relancé son programme, et la liste est longue. Citons par exemple dix ports régionaux, comme Alexandroupolis, Kavala ou Corfou. Le projet est clairement d'attirer les croisiéristes, comme l'explique Yiannis Plakiotakis, le ministre de la Marine : « *L'intérêt des investisseurs pour nos ports est énorme, en particulier de la part des principaux fournisseurs mondiaux de services portuaires, ainsi que des grandes entreprises opérant dans les secteurs des croisières et du yachting* ».

Viendraient ensuite l'intégralité du réseau de distribution du gaz (DEPA) et 30 % de l'aéroport international d'Athènes, pour lequel le gouvernement a engagé des travaux de modernisation pour 700 millions d'euros ... et même l'ancienne base militaire américaine de Gournes ou encore le centre équestre olympique de Markopoulo. Il s'agit en effet « *d'atteindre l'objectif fixé par les créanciers internationaux de 2,4 milliards d'euros* » comme le reconnaît le président de TAIPED, Aris Xenofos.

Les loyers à la hausse

Cette ouverture à l'investissement étranger a déjà comme conséquence une augmentation très rapide des loyers (jusqu'à 25 % dans certains quartiers d'Athènes l'année dernière) qui ont ainsi retrouvé leur niveau d'avant la crise. Ce phénomène s'explique en effet par le développement de placements immobiliers dans des appartements qui seront ensuite loués par l'intermédiaire de plates-formes, notamment Airbnb. Les conséquences sont classiques, avec notamment l'éviction des anciens locataires incapables de faire face à cette hausse.

La Grèce vend 250 000 euros des visas de résidence qui permettent de circuler en Europe.
Les clients sont chinois, russes et turcs

Mais ce mouvement n'est pas spontané. Il est stimulé par un dispositif mis en place par le précédent gouvernement : en échange d'un investissement de 250 000 euros, il est possible pour un non-résident d'obtenir un golden visa qui lui procure un permis de résidence de cinq ans, et ce « visa doré » lui permet de voyager dans le reste de l'Union européenne. Les principaux utilisateurs de ces *golden visas* sont, dans l'ordre, des investisseurs chinois, russes et turcs.

La privatisation des ports ne peut se comprendre si on oublie le poids très important que le tourisme occupe dans l'économie grecque : 30 millions de visiteurs en 2018 (pour 11 millions d'habitants). Selon l'INSETE (la confédération grecque du tourisme), le tourisme représente 11,7 % du PIB grec. Mais on arrive à 30 % du PIB – et à plus de 40 % de l'emploi – si on prend en compte tous les effets de diffusion dans l'économie. Le tourisme est ainsi le principal poste des exportations grecques, avant le transport maritime et le raffinage du pétrole.

Un désinvestissement

Certes, la Grèce sort du gouffre dans lequel l'avait plongée la politique d'austérité. Il n'empêche que « *le PIB par habitant est aujourd'hui inférieur de 22 % par rapport au niveau d'avant la crise.* ». C'est ce que signalait en septembre dernier, le directeur du FMI pour l'Europe, Poul Thomsen, lors d'une conférence donnée à la *London School of Economics*. Selon lui, il faudra « *encore 15 ans, jusqu'en 2034, pour y revenir. Selon les prévisions de la Commission européenne, il faudra attendre jusqu'en 2031.* »

Si le FMI parle d'une « *reprise décevante* » dans son dernier rapport sur la Grèce, c'est qu'elle s'accompagne d'une perte de substance productive du pays. On peut la mesurer de différentes manières : par exemple, la productivité par tête est aujourd'hui inférieure de 9 % à son niveau d'avant la crise contre + 8 % pour la zone euro. Mais c'est l'évolution du taux de profit tel que le calcule la Commission européenne dans sa base de données Ameco qui est sans doute la plus révélatrice : après avoir chuté d'un tiers pendant la crise, il est orienté à la hausse depuis 2012, de sorte que le recul est à ce jour pratiquement effacé. Sur cette même période, la part des profits est à peu près stabilisée dans la mesure où la productivité du travail et le salaire ont connu la même évolution, en légère baisse.

Le rattrapage du taux de profit est exclusivement fondé sur une « désaccumulation » du capital

Le rattrapage du taux de profit est donc exclusivement fondé sur une « désaccumulation » du capital : pour une croissance du PIB de 2 %, le capital fixe a reculé de 8 % et c'est cette baisse qui permet au taux de profit de se rétablir. Le volume d'investissement public a quant à lui été divisé par deux par rapport à son niveau d'avant la crise. Cela résulte évidemment des orientations budgétaires privilégiant le versement des intérêts sur la dette publique via l'obtention d'un excédent primaire - hors intérêts - extravagant (3,5 % du PIB).

Les forces vives ont quitté le pays

Quant à la baisse du taux de chômage, de 27,5 % à 17,3 % entre 2013 et 2019, près de la moitié peut être attribuée au recul de la population en âge de travailler. C'est le reflet d'un phénomène dont les effets seront durables.

La population de la Grèce est de 10,7 millions, et c'est 450 000 personnes de moins qu'en 2010. Certes, la population est vieillissante, mais cela n'explique pas la baisse encore plus importante de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) qui a baissé quant à elle de 600 000 personnes depuis 2010 (- 8 %) Ce sont les forces vives qui quittent le pays : près de 18 000 médecins, environ 350 000 jeunes diplômés (*Le Monde* du 8 octobre 2019). C'est dans ce contexte qu'il faut analyser l'autre grand projet du gouvernement : une nouvelle réforme des retraites.

Les retraites : toujours moins

Le 17 février dernier, le Parlement grec a discuté d'une nouvelle loi sur les retraites, provoquant une grève de 24 heures. Elle vient après de nombreuses réformes mises en oeuvre sous l'égide des créanciers depuis 2010. Le ministre grec du travail et des affaires sociales, Yiannis Vrotsis, a déclaré que ce projet de loi s'appuyait sur deux études scientifiquement documentées et que la réforme « *garantit la soutenabilité du système de protection sociale jusqu'en 2070.* » Comme s'il voulait prolonger le parallèle avec le débat français, le ministre affirme que le projet est fondé sur trois principes : « *simplicité, flexibilité et liberté.* » Ce n'est évidemment pas l'avis de ADEDY, le principal syndicat du secteur public, pour qui le projet « *n'est rien d'autre que la suite des lois votées entre 2010 et 2019 qui ont entraîné une réduction des pensions de 20 à 60 %.* »

La volonté de réduire les dépenses de retraites a et aura des effets sociaux particulièrement régressifs

Cette volonté de réduire les dépenses de retraites a et aura des effets sociaux particulièrement régressifs dans le contexte grec. Il s'agit encore une fois d'une population vieillissante. A partir du début des années 2000, le nombre de naissances avait pourtant recommencé à augmenter, mais il baisse à nouveau depuis la crise : le

taux de natalité est passé de 10,7 à 8,1 pour mille. En outre, le système des retraites joue en Grèce un rôle spécifique de substitut à d'autres dépenses sociales et, en 2015, une enquête réalisée par l'IME (Institut des petites entreprises) montrait que les pensions étaient la principale source de revenu pour la moitié environ des ménages grecs. C'est pourquoi, cette réforme, pas plus que les précédentes, ne sera pas socialement soutenable.

La myopie des conjoncturistes et l'enthousiasme, assez indécent, de la finance ne doivent pas occulter cette réalité : les dommages imposés à la Grèce pèsent toujours sur elle et façonnent son avenir. La logique des orientations actuelles condamne la Grèce à un statut d'économie dominée, dont l'attractivité touristique et immobilière est fondée sur les reculs sociaux.